

DIRECTEUR DE LA CROISSANCE PERSONNELLE DE DISTRICT

BUT : Faire la promotion du programme de participation et de croissance personnelle (PPCP).

PERSONNEL : Le comité devrait comprendre trois ou quatre membres incluant son président. Les membres de ce comité devraient fermement croire au programme de PPCP et être prêts à donner l'exemple. Ils devraient, de plus, représenter autant que possible la distribution géographique des clubs du district.

DEVOIRS/RESPONSABILITÉS :

- Encourager les clubs à participer au programme PPCP.
- Rendre disponibles pour les directeurs de la croissance personnelle du club des copies du passeport.
- Aux assemblées trimestrielles du district, offrir des présentations de modules de développement des compétences aux membres présents.
- S'assurer d'avoir une table d'information à chacune des assemblées trimestrielles du district.
- Tenir un dossier de suivi des différents niveaux atteints autant dans les clubs qu'individuellement.

PLAN D'ACTION : En tant que comité, faire la promotion du programme de participation et de croissance personnelle (PPCP) auprès des membres et des clubs, ainsi que de l'utilisation des modules de développement des compétences.

- a) Qu'est-ce qui sera fait?
- b) Qui est-ce qui va le faire?
- c) Quand est-ce que ce sera complété?